



**Direction des Examens et Concours
Bureau des Concours
DEC 2**

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

AVIS DE RECRUTEMENT DIRECT DE DROIT COMMUN SANS CONCOURS D'ATRF BAP G
Opérateur logistique manutentionnaire

Nombre de postes à pourvoir : 1 poste

Localisation du poste : Rectorat de Toulouse – Direction de la logistique générale

Fiche de poste : disponible sur le site de l'académie
<http://www.ac-toulouse.fr/cid73682/personnels-itrf.html>

Ouverture des registres d'inscription: **du lundi 26 avril au vendredi 21 mai 2021 minuit (date limite d'envoi du dossier de candidature par voie postale, le cachet de la poste faisant foi)**

Date prévue du recrutement : 1^{er} septembre 2021

Conditions d'inscription :

- Tous les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi portant droits et obligations des fonctionnaires :
 - posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté Européenne autre que la France,
 - jouir de ses droits civiques,
 - ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions,
 - se trouver en position régulière au regard du code du service national
- Aucun diplôme n'est exigé des candidat(e)s.
- Aucune limite d'âge n'est imposée aux candidat(e)s.

Contenu du dossier à établir :

Les candidats doivent établir un dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'académie :
<http://www.ac-toulouse.fr/cid73682/personnels-itrf.html>

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés
- La photocopie d'une pièce d'identité valide

Les candidats doivent envoyer leur dossier à l'adresse suivante :

Rectorat de Toulouse
DEC 2 - Pole 1
75 rue Saint Roch
CS 87703
31077 Toulouse Cedex 4

Date limite d'envoi des dossiers de candidature :

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **vendredi 21 mai 2021** (date limite d'envoi des dossiers par voie postale, le cachet de la poste faisant foi).

Conditions de sélection:

Le Recteur de l'académie de Toulouse crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement. La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.